



Lon'info

No 25
Septembre 2017

www.lonay.ch



Page-s

2. Billet du Syndic
3. Personnel communal - 1er août
4. Déménagement -
Relevé lignes à haute tension
5. Chemin de la Poste
6. UAPE/cantine scolaire
7. Zone de sports et loisirs
8. Gendarmerie - Concours
9. SIS Morget
- 10.-11. Promotions
12. Paroisse catholique
13. Feu bactérien
- 14.-15. Paroisse
16. Aînés
17. Spéléo à Lonay
18. Histoire de Lonay
19. Vigneronne
- 20.-21. Commission culturelle
22. Centre paroissial - Pédibus
23. Loto des USL - Gym dames
- 24.-25. Epicerie
- 26.-27. Jubilaires
28. Infos en bref

2 Le billet du Syndic



Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,



L'automne frappe déjà à notre porte et nous avons pu vivre et vivons toujours un été avec de belles chaleurs, entrecoupé, il est vrai, par des moments de fortes pluies et de fraîcheur bienvenues.

Est-ce bien dû au réchauffement climatique ou sommes-nous dans un cycle normal de canicule ? L'avenir nous le dira bien assez tôt. Effectivement, plusieurs catastrophes naturelles chez nous en Suisse et ailleurs dans le monde, nous font réfléchir sur le futur de notre planète et les opportunités de s'y adapter, en prenant les mesures nécessaires pour ce faire.

Il est vrai que nous allons vers une modification irrémédiable de notre façon de vivre et nous espérons pouvoir garder une belle qualité de vie.

Au niveau de notre belle commune de Lonay, nous poursuivons notre évolution et vous aurez certainement constaté que les différents projets acceptés récemment par notre Conseil communal sont tous en cours de réalisation.

Pour le parc des sports et de loisirs, le nouveau terrain de football en gazon synthétique est rentré en fonction depuis le début du mois de mai et les deux courts de tennis sont à la disposition des membres du club depuis la fin du mois de juin.

Concernant l'agrandissement du Collège des Pressoirs, avec l'UAPE et la Cantine scolaire, les travaux ont débutés à la fin juin et se poursuivent à vive allure pour que tout soit prêt pour la rentrée d'août 2018.

Quant aux nouveaux bureaux de l'Administration communale, là aussi les travaux vont bon train et nous nous réjouissons de pouvoir travailler dans des conditions optimales, pour une parfaite gestion des activités et biens communaux, et pour vous accueillir avec un service de qualité irréprochable.

A ces trois projets communaux d'envergure s'ajoutent des constructions imposantes de nouveaux logements privés, soit en cours de réalisation, soit en cours de lancement des travaux.

Pour cette année 2017, retour aux sources, du fait des travaux au Parc des sports et de loisirs, la fête du 1^{er} août s'est déroulée à la Place de jeux des Pressoirs et a remporté un franc succès, le beau temps était là (en partie !) et nous avons eu le privilège de pouvoir écouter les propos de notre nouvelle Présidente du Conseil communal, Madame Sabine Navarro Correa.

La Commune de Lonay se développe, s'adapte, se renouvelle et ce n'est qu'un début, car des projets toujours plus importants vont pouvoir prendre forme dans un proche avenir et pour ceci, la Municipalité est très attentive afin de pouvoir gérer et coordonner efficacement tous ces projets.

Dans ce Lon'info, vous avez le privilège de pouvoir apprécier un résumé de ce qui se passe dans notre village et je tiens tout particulièrement à remercier Madame Chantal Senerchia pour son excellent travail dans l'élaboration du journal communal.

Qu'il fasse toujours bon vivre à Lonay, votre Municipalité y adhère et y travaille.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

Votre Syndic
Philippe Guillemain

3 Personnel communal

Yvan Pittet

Bravo !

Félicitations à Monsieur Yvan Pittet, apprenti à la voirie, qui termine cet été son apprentissage et obtient son AFP avec une excellente moyenne !

Jusqu'en septembre, il continuera à arpenter les rues de notre village car il va provisoirement poursuivre son activité durant quelques semaines afin de palier à l'absence d'un autre collaborateur. Parfaitement formé et connaissant bien la commune, il pourra ainsi apporter un soutien actif à l'équipe.



Giovanni Cassella

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Giovanni Cassella, qui rejoint l'équipe des ambassadeurs du tri à la déchèterie intercommunale dès le mois de septembre.

Fête du 1er août 2017

Comme annoncé par votre Syndic dans son billet du mois, le 1^{er} août a eu lieu, comme à l'époque, sur la place de jeux des Pressoirs. Cette manifestation a, comme chaque année, rencontré un grand succès et son changement d'endroit n'a rien enlevé à la réussite de cette soirée.

Le discours a été tenu par la nouvelle Présidente du Conseil communal, Mme Sabine Navarro Correa.



4 Déménagement des bureaux de l'administration communale



Place de l'Eglise 3

Chemin de la Poste 12



Dans un mois, l'administration communale prendra possession de ses nouveaux locaux au chemin de la Poste 12. Le déménagement se déroulera durant le week-end du 7 et 8 octobre prochain.

Afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions, nos bureaux seront exceptionnellement fermés le lundi 9 octobre.

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans ce nouvel espace à partir du mardi 10 octobre 2017, à 8h.

Relevé des lignes à très haute tension

Swissgrid, société nationale pour l'exploitation du réseau de transport et d'électricité, modernise et entretient le réseau suisse à très haute tension 220 kV et 380 kV.

En raison de l'évolution technologique, Swissgrid a planifié la prochaine mise à jour sur la base d'un relevé numérique. Plus précisément, cela signifie que les lignes et les postes seront survolés par un hélicoptère afin de cartographier ces installations et leur environnement.

Les vols en hélicoptère sont effectués durant les mois d'été (2017 et 2018) lors de journées peu venteuses et en l'absence de précipitations. Certains jours les habitants pourront donc remarquer certaines nuisances sonores.

5 Chemin de la Poste - route effondrée

Lors des travaux de création de 34 appartements entre le chemin de la Poste et le chemin du Motty, un malheureux événement s'est produit. En effet, durant la nuit du 19 au 20 juillet 2016, une partie du chemin de la Poste s'est effondrée. Celui-ci est survenu suite à la pose d'ancrages nécessaires pour la mise en place de palplanches de 7m de profond. La poussée des terres a fait flamber les palplanches à l'aval de la route sur environ 1m. La berme supérieure du terrassement s'est complètement fissurée et une partie du talus de la fouille s'est effondrée. Les forages avaient été réalisés la semaine du 11 au 15 juillet, avant et pendant les grosses pluies de juin et juillet. Les vibrations dues à la pose des ancrages ont contribué à déstabiliser le remblai de la route et le terrain sous-jacent, très argileux.

La gendarmerie présente sur place a soulevé la question d'évacuer ou non les habitations en amont de la route, ce qui n'a pas été fait au vu de l'éloignement suffisant des maisons.

Immédiatement après l'incident, toutes les mesures d'urgences ont été prises afin de sécuriser le périmètre, d'entente entre la direction des travaux, la gendarmerie, le géologue cantonal, le géotechnicien du projet ainsi que la Commune.

Un mois plus tard, un passage provisoire pour piétons a été créé sur demande de la Commune, pour la rentrée scolaire principalement.

Par la suite, la direction des travaux a fait tout son possible pour remédier à cette situation, ce qui s'est avéré extrêmement difficile. La remise en état du chemin a été demandée par la Municipalité pendant les vacances d'octobre 2017, afin de ne pas bloquer le passage pour les piétons, et notamment les enfants qui se rendent au Collège des Pressoirs. Les riverains devraient donc pouvoir accéder à leurs propriétés dès le 15 octobre. Il n'était pas possible de faire quoi que ce soit plus tôt, car il fallait attendre l'avancement des travaux et notamment la création des murs de soutènement du futur parking souterrain, qui servira à stabiliser la future route.

Une étude a été lancée auprès d'un bureau d'ingénieur pour la remise en état de la route et les éventuels changements à y apporter au niveau de la circulation. Un préavis sera vraisemblablement présenté au Conseil communal en début d'année 2018.



6 Construction d'une UAPE / cantine scolaire aux Pressoirs

Avancement des travaux

Les travaux de la future UAPE / cantine scolaire du Collège des Pressoirs ont bien démarré durant la dernière semaine de juin. L'étape des travaux en sous-œuvre, qui est la phase la plus complexe du projet, a été finalisée durant les vacances d'été, ceci afin de déranger au minimum les élèves. La prochaine étape des travaux consistera au ferrailage et au bétonnage du radier. L'entreprise de maçonnerie respecte le planning d'intention du chantier.



Un préau provisoire en gazon synthétique a été créé au Sud de la parcelle voisine du collège des Pressoirs proposant ainsi un espace de détente supplémentaire aux écoliers. Nous en profitons pour remercier les propriétaires de la parcelle pour leur disponibilité et d'avoir accepté d'accueillir les enfants sur leur terrain pour toute la durée du chantier.



Une construction dans une école occupée implique une attention particulière des différents corps de métiers. La sécurité du chantier est donc régulièrement adaptée à la situation. Dernièrement, nous avons modifié l'accès à la cour d'école, ce qui permet d'éviter aux enfants et enseignants de se trouver sur le même passage que les machines et engins qui se rendent dans la zone de travaux.

7 Réaménagement de la zone de sports et de loisirs



Les vacances d'été étant désormais passées, le chantier de la zone de sport se poursuit. Le gros œuvre touche à sa fin et les entreprises du second œuvre prennent la main sur le chantier.

L'avancement de la buvette « café-restaurant » donne une idée de ce que le bâtiment sera dans le futur.

La surface synthétique a été équipée de gradins qui servent à soutenir le terrain et permettront aux spectateurs du FC Lonay de profiter d'une vue magnifique, en plus d'un match passionnant.

Le bâtiment abritant les vestiaires et les locaux de réunion de différentes sociétés locales est également rentré dans sa phase de second œuvre. Le tout devrait être utilisable dès le début d'année 2018.

L'étude pour la création d'une zone 30km/h dans le quartier est toujours en cours et nous ne manquerons pas de vous donner plus d'informations dès que possible. Pour l'instant, le Canton a mis en place des contrôles de vitesse qui serviront de base à cette étude.

Le bureau technique communal se tient à votre disposition au 021 804 74 76 pour de plus amples informations.

8 Les recommandations de la Gendarmerie

Nettoyages de façades, de toits, de terrasses, attention aux arnaques !

Des entreprises, pour la plupart localisées en France voisine, font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix défiant toute concurrence.

Soyez vigilants avant de donner votre accord pour l'exécution de tels travaux. En effet, sans devis, le montant est à régler immédiatement, de surcroît sans facture. Dans la réalisation des travaux, ils utilisent des appareils à haute pression qui peuvent endommager la structure de la façade, voire arracher des tuiles. Le produit employé, à forte teneur en eau de javel, détruit irrémédiablement la végétation avoisinante et blanchit les dalles. De plus, il s'évacue dans les conduites d'eaux claires.

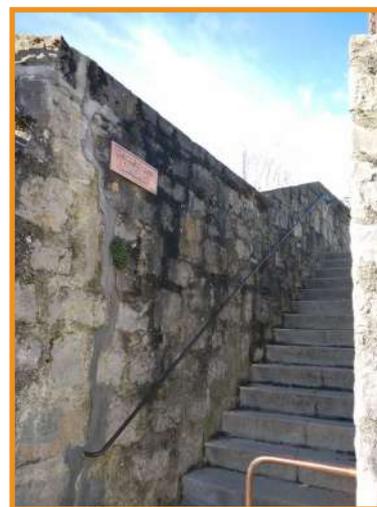
Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bienfaisance des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

Découvrez votre village - concours

Solution du concours n° 24/avril 2017

Huit personnes ont reconnu les escaliers du chemin des écureuils depuis la route des Pressoirs.

Trois personnes ont été tirées au sort et récompensées. Nous les félicitons.



Nouvelle énigme

Nous proposons une nouvelle photographie.

Les réponses doivent parvenir à l'administration communale au numéro de tél. 021 804 74 72 d'ici le 31 octobre 2017.

« Les pompiers volontaires ce sont de belles rencontres »

Le Lonaysan Luc Giezendanner est chef de l'organe d'intervention de Denges qui fait partie du Service Incendie et Secours du Morget. Interview.

Capitaine Luc Giezendanner, depuis quand êtes-vous pompier volontaire?

J'ai débuté en 1994, je termine donc ma 25^e année ! J'ai commencé par tradition familiale, mon grand-papa était commandant à Echandens et mon papa l'a été à Lonay. Dans notre famille, nous avons toujours été sensibilisé à l'engagement pour les sociétés locales et les pompiers en font partie. Mais j'y suis surtout pour apporter mon aide à mon prochain, rendre service à la population et je dois admettre que j'en tire une certaine satisfaction.

L'évolution a été forte en 25 ans?

Effectivement, elle l'a été. C'est simple, nous sommes partis d'un garage avec deux charriots dévidoir à aujourd'hui une caserne à Denges avec plusieurs véhicules. Le travail d'un pompier volontaire est aussi devenu plus complexe et technique, le matériel a fortement évolué, mais j'ai beaucoup appris, notamment à connaître les gens de la région. Je retiens surtout les amitiés et les contacts que tu noues au fil des ans. Mais le plus plaisant, c'est la reconnaissance de certaines personnes quand tu intervies. Quelques-uns nous ont considéré comme « folkloriques » jusqu'au jour où ils ont été contents de nous voir arriver pour une inondation, un feu de cabane de jardin ou pour aider les ambulanciers à porter la grand-maman.

Quels souvenirs retenez-vous?

J'ai la chance de n'avoir jamais dû intervenir sur un très gros feu où il y avait des personnes fortement touchées par le sinistre. Je me souviens surtout de gros orages avec des inondations monstrueuses. En recevant l'alarme tu penses en avoir pour 30 minutes et tu termines 7 heures plus tard. D'ailleurs, lors de ma première intervention en tant que chef de l'organe d'intervention, j'ai dû faire fermer l'autoroute car le ruisseau de « La Maraîchère », dont sa canalisation qui passe sous l'A1 et les voies CFF, était obstruée en raison des fortes pluies.

Le 2 novembre aura lieu le recrutement de volontaires, que conseillez-vous à ceux qui hésitent?

Qu'il ne faut pas hésiter très longtemps, il faut venir! Les pompiers volontaires ce sont de belles rencontres, des amitiés et tu apprends des techniques dont certaines sont utiles au quotidien, comme la manière de réfléchir et de s'organiser. Je tiens aussi à relever que tout le monde est le bienvenu, qu'il ne faut pas que des gros bras. Dans ma caserne, j'ai la chance de compter 15% de femmes et elles sont très capables, car quand les muscles ne sont pas suffisants, la réflexion, la débrouillardise et l'entraide prennent le dessus.

Fabienne Morand pour le SIS Morget



Luc Giezendanner avec Jean-Daniel Bula, ancien commandant du DEL (groupement précédent le SIS Morget entre Denges, Echandens et Lonay) lors de la revue du SIS Morget à Apples, le 24 juin dernier.

10 Promotions 2016-2017

L'école est finie !

Félicitations aux élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire !
Désormais, l'avenir leur appartient et c'est à eux de tracer la meilleure route sur le parcours de leur vie.



Alfred Zbinden, directeur des écoles



Aïka Della Vecchia, Léa Charrière, Ornella Mathey, Noah Luinetti

11 Certificats, attestations et prix pour les élèves de Lonay

Classe 11VG1 de M. André Gargioni

Certificat VG : Luinetti Noah, Prenkoçaj Dukagjin.

Attestation de fin de scolarité : Gervasi Clarisse.

Classe 11VG2 de M. Patrick Moreillon

Certificat VG : Freire de Pinho Adriana, Gaudard Colin, Janev Vanessa, Pereira Aguiar Alexandre, Riboulet Léo, Seixas Pereira Adriana, Ventura Noah.

Prix du meilleur résultat annuel : Seixas Pereira Adriana.

Prix pour son attitude positive : Seixas Pereira Adriana.

Classe 11VG3 de M. Sami Johnson

Certificat VG : Isoz Samuel, Mathey Ornella, Silva Souza Gabriely, Tavel Katia.

Prix d'allemand : Isoz Samuel.

Classe 11VP1 de M. Patrick Didisheim

Certificat VP_OS Economie et Droit : Pangaud Daphné.

Certificat VP_OS Italien : Braghieri Giovanni.

Certificat VP_OS Mathématiques et Physique : Al-Darweesh Sindbad, Kedem Shir-Li, Rivetti Asia.

Classe 11VP2 de M. Robin Neyroud

Certificat VP_OS Italien : Charrière Lea, Corbaz Cloé, Della Vecchia Aika.

Classe 11VP3 de Mme Cendrine Favre

Certificat VP_OS Mathématiques et Physique : Chevalier Victor, Glass Halifax, Rossier Fanny, Sanson Charlotte, Villard Thomas, Zucchinetti Gilles.

Certificat VP_OS Italien : Servant Mélanie.

Prix de musique : Glass Halifax.

Dimanche 1er octobre 2017 à Beausobre



Avec les communautés et les missions linguistiques

Stands de restauration
Pâtisseries
Buvette
Animations

Dès 9h00
10h00
11h30

Café Croissant
Messe au théâtre
Apéritif de bienvenue offert par la
paroisse

Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité et solidarité pour nous concocter soit un gâteau, un cake, une tarte aux fruits ou encore toute autre bonne chose afin d'agrémenter notre stand de pâtisseries.

Si vous souhaitez nous aider, merci de nous contacter au 021 811 40 10 ou en nous envoyant un email à l'adresse suivante : paroisse.morges@cath-vd.ch

Un grand merci à vous tous !
La paroisse catholique de Morges

Début du catéchisme

Dès que les enfants ont l'âge révolu de 6 ans ou commencent la 3P (3ème HarmoS ou anciennement 1ère primaire), ils sont invités à rejoindre le catéchisme.

Nos fichiers ne recensant malheureusement pas tous les enfants catholiques de la région, nous comptons sur vous pour vous en faire le relais auprès de vos voisins et familles.

Pour toutes questions : Morges - Evelyne 079 715 05 05

Départ de l'abbé Pascal Burri

L'abbé Pascal Burri a été appelé à reprendre la responsabilité de l'Unité Pastorale « Riviera-Pays d'En-Haut » à Montreux.

Voici un extrait de son message :

« Chers paroissiens, nous avons fait quelques pas ensemble, juste le temps de nous découvrir. Je suis très triste de vous quitter si vite alors que nous venions à peine de lancer de beaux projets et de créer une nouvelle dynamique.

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir si bien accueilli et accordé votre confiance. Je pars l'esprit enrichi par toutes ces belles personnes qu'il m'a été donné de rencontrer de par mon ministère et les temps forts que nous avons vécu ensemble. Je ne vous oublierai pas.

Montreux n'est pas loin, vous y serez toujours les bienvenus. Je souhaite bon vent à l'Equipe pastorale chargée de « reprendre les projets initiés ». Merci de prier pour moi et pour les vocations sacerdotales ! »

Abbé Pascal Burri
Curé in solidum

13 Feu bactérien - informations générales

Globalement, l'année 2016 a été peu propice au feu bactérien, un seul cas ayant été découvert après inspection de 41 plantes suspectes sur le territoire cantonal. Cette situation est le fruit de nombreux efforts consentis par les communes, les apiculteurs et les professionnels des milieux arboricoles et horticoles.

Dans ce contexte - lorsque la bactérie n'est pas ou peu présente - la stratégie prophylactique, telle que mise en place par le Canton, a prouvé son efficacité.

Pour rappel et afin de poursuivre dans cette voie, nous vous signalons que la plantation de certaines plantes-hôtes du feu bactérien est proscrite. Il s'agit des *Cotoneaster* sp. et des *Stranvaesia* (*Photinia davidiana* et *nussia*) au niveau national (depuis 2003) et des *Pyracantha* (buisson ardent) à l'échelon cantonal depuis 2011 ainsi que des *Crataegus* (aubépines) à moins de 4 km d'un verger intensif ou conservatoire d'anciennes variétés ou d'une pépinière de fruits à pépins (Règlement sur la protection des végétaux (RPV) du 15 décembre 2010).

Toutefois, d'autres plantes-hôtes demeurent en vente et malheureusement leur plantation reste accessible bien que formellement déconseillée. Les principales sont :

Les sorbiers (*Sorbus*)

Les photinias, autres que susmentionnés (*Photinia fraseri*)

Les pommiers ou cognassiers du Japon (*Chaenomeles*)

Les amélanchiers (*Amelanchier*)

Les néfliers (*Mespilus*, *Eriobotrya*)



Pommier du Japon

Nous tenons à informer les habitants du danger que représente la plantation de telles plantes ornementales, hôtes du feu bactérien, sur leurs bien-fonds.

Une fiche illustrée permettant d'identifier ces plantes-hôtes peut être téléchargée sous <http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bacterien/>

D'autre part, il est rappelé que toute plante suspectée d'être atteinte par le feu bactérien, doit obligatoirement être annoncée au contrôleur communal (service de voirie au 079 813 80 95) ou à la Police phytosanitaire (021 557 92 72).

Au Centre paroissial et pour le Centre paroissial

Les apéros

Le premier et le troisième mercredi du mois de 17h à 19h. Ils vous seront servis soit dehors, soit au foyer. Belle occasion de passer à la sortie du travail ou avant une soirée.

Les soirées grillades

Après la réussite de l'accueil des acteurs de la websérie « Les Huguenots » en mai, Antoine Sordet et les Jacks disponibles continuent d'organiser ces soirées. Elles nous réunissent, dès 18h30, autour d'un thème chaque fois renouvelé. On y vient en famille, seul-e, ou accompagné-e.

Inscriptions: antoine.sordet@gmail.com ou au secrétariat : 021 803 63 23

Prix indicatif : une fourchette de Fr. 10.- à 15.-



Le festival de pâtes à la salle des Pressoirs

Comme chaque année, tout y sera préparé pour vous accueillir en famille ou non, le samedi 30 septembre, entre 18h et 22h. Le revenu de ce souper contribuera à l'entretien du Centre paroissial.

Avec la Vigneronne à Aclens

Après moissons et vendanges, **un culte des récoltes** et d'offrande rythmé par les choristes. Une célébration festive, musicale et colorée, le dimanche 1^{er} octobre à 10h, au temple. Les récoltes deviendront offrande. L'offrande récoltée sera destinée au fonctionnement de la paroisse et aux projets en germination.

Au tour des enfants, des jeunes et des familles :

Rencontres d'Eveil à la foi au temple de Lonay

Samedis 23 septembre, 4 novembre, 10 février et 5 mai. Mais aussi les dimanches 3 décembre à 16h45 (feu de l'Avent) et le 25 décembre à 10h (Noël) au temple de Denges. Ces célébrations courtes sont adaptées aux 0-6 ans. Les parents, grands-parents, les parrains-marraines y trouvent aussi du plaisir.

Culte de l'enfance

Tous les lundis scolaires, les enfants en 3, 4, 5, 6^{ème} sont accueillis au Centre paroissial - avec leur pique-nique - par François Bonzon et Yolande Giannini. Ce moment convivial est suivi d'une narration biblique, de chants et de prières. Un bricolage est souvent proposé. De beaux moments plein de spiritualité, d'amitié et de complicité. Vous pouvez sans autre vous joindre au groupe et en informer corinne.mean@eerv.ch.



KT 7-8

Après le culte de l'enfance, la paroisse vous propose un catéchisme pour les enfants en 7 et 8^{ème}. Ces rencontres ont lieu entre 12h-14h, les mercredis 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 28 mars. Une journée kt 7 est agendée au 21 avril. Un week-end kt 8 est organisé les 2-3 juin.

Renseignements : site www.lonaypreverenes.eerv.ch et corinne.mean@eerv.ch

KT 9-11

Les Rameaux riment avec fin du parcours de catéchisme, choix du baptême ou non, confirmation du baptême ou non, confession de sa foi. Ce parcours peut commencer dès l'Eveil à la foi. Certains le rejoignent en 9^{ème} pour trois années composées de week-ends et camps mémorables, animations et célébrations inoubliables. Il est encore temps de s'y inscrire.

Renseignements : site www.lonaypreverenes.eerv.ch et ira,jaillet@eerv.ch

Ici et ailleurs

La solidarité se décline sous tellement de formes différentes. Ne sommes-nous pas chacun solidaire à notre manière ? Le dimanche 12 novembre, à Préverenges puis à Romanel, un groupe de paroissiens nous proposera 2 cultes centrés sur ce thème et visant la solidarité de proximité. Le 28 janvier, à la salle polyvalente de Préverenges, le culte nous reliera - au-delà des frontières - à nos frères et sœurs qui font face à des réalités éprouvantes.

Renseignements : claudine.masson-neal@eerv.ch

Bon à savoir :

L'Assemblée paroissiale vous donnera une vision d'ensemble de la vie de la paroisse en plus des cultes, occasions de recueillement, réflexions et rencontres. Elle aura lieu le mercredi 15 novembre, à 20h, à la salle au-dessus du four, à Romanel. D'autres renseignements : notre journal REFORMES et notre page internet lonaypreverenges.eerv.ch

A méditer :

Ne vous imaginez pas que l'Amour, pour être vrai, doit être extraordinaire. Ce dont on a besoin, c'est de continuer à aimer. Comment une lampe brille-t-elle, si ce n'est pas par l'apport continu de petites gouttes d'huile ? Qu'il n'y ait plus de gouttes d'huile, il n'y aura plus de lumière....

Les gouttes sont les petites choses de la vie de tous les jours : la joie, la générosité, les petites paroles de bonté, l'humilité et la patience. Simplement aussi une pensée pour les autres, notre manière de faire silence, d'écouter, de regarder, de pardonner, de parler et d'agir. Voilà les véritables gouttes d'Amour qui font brûler toute une vie d'une vive flamme.

Ne cherchez donc pas Jésus au loin : Il n'est pas que là-bas, Il est en vous. Entretenez bien la lampe et vous Le verrez.

Mère Teresa

16 Du côté des Aînés...

Dessine-moi une cigogne...

Les sorties des Aînés se suivent et ne se ressemblent pas mais sont toujours empreintes d'un même plaisir bon-enfant, celui de la découverte et de l'amitié.

Nos pas nous ont conduit, cette année, au sanctuaire des cigognes : Altreu, un petit village au bord de l'Aar, ainsi qu'à Soleure connue pour être la plus belle ville baroque de Suisse.

Le programme étant chargé, nous sommes partis plus tôt que de coutume afin de profiter au maximum de la journée.

Altreu

Première halte, Marin-Epagnier, au bord du lac de Neuchâtel pour l'incontournable pause café-croissant. Puis départ pour Altreu. Alors que nous nous attendons à devoir débusquer chaque cigogne, nous pouvons les voir, à peine descendus du car, nichant partout, colonisant les toits, les cheminées, les arbres. Et nous voilà tous, le nez en l'air, admirant ce bel oiseau légendaire, grand « pourvoyeur de bébés », cet échassier haut sur pattes (environ 1 mètre) et dont l'envergure en vol est impressionnante (1.80m). Nous avons la chance d'apercevoir leurs petits, les cigogneaux, dans les nids, attendant avidement la becquée.

Après avoir déambulé à travers le village, nous rejoignons le restaurant pour le repas.

La météo est clémente et il commence à faire chaud. C'est donc avec plaisir que nous nous installons sur la terrasse ombragée du restaurant pour l'apéro, et le petit vin blanc du Seeland se laisse boire... Le restaurant est situé au bord de l'Aar, un cadre magnifique et romantique ! Le repas sera tout à fait à la hauteur du paysage.

Soleure

A 14h nous embarquons sur un bateau pour une très agréable balade jusqu'à Soleure, le temps de déguster le rituel petit digestif servi comme toujours par Jean-Claude Grand.

A Soleure, deux guides attendent ceux qui souhaitent visiter la vieille ville.

Cette magnifique ville catholique a été surnommée la Cité des Ambassadeurs. En effet, du 16^{ème} au 17^{ème} siècle, elle fut la résidence des rois de France. Ses ruelles sont jalonnées de magnifiques édifices sacrés baroques dont la célèbre église St-Urs, de tours, de fontaines, de terrasses ombragées sur les berges de l'Aar. Belle découverte pour bon nombre d'entre nous !

Et c'est déjà l'heure du retour... A en croire quelques commentaires, ce fut une journée réussie et appréciée !

Ruth Rohrer-Elmaleh



Soleure, autour de notre guide



Au fil de l'Aar, Béatrice Reymond



L'apéro, Nelly Borboën, Yvette Cuendet, Olga et Eugène Widmer

17 Des spéléologues à Lonay



Le Groupe Spéléo Lausanne et environs, fondé en 1950 et qui compte à l'heure actuelle 55 membres, dont une vingtaine d'actifs, a occupé différents locaux dans la région lausannoise avant de prendre ses quartiers dans le Centre Paroissial de Lonay grâce à deux membres du comité résidants dans cette belle commune. Cet agréable local permet de nous réunir, de stocker notre important matériel, ainsi que notre bibliothèque avec plus de dix mille ouvrages.

Le club consacre principalement ses activités à l'exploration de nouvelles cavités souterraines. Cela implique de longues marches de prospection, des désobstructions et ensuite des relevés topographiques. On peut citer par exemple le Réseau des Fées de Vallorbe, découvert en 2004 et qui, grâce à des équipes interclubs a pu être cartographié sur plus de 28 km.

Le club organise aussi de nombreuses visites de cavités connues dans le Jura et les Alpes vaudoises qui totalisent plus de 1'500 grottes, ainsi que dans d'autres régions de Suisse, France et ailleurs dans le monde.

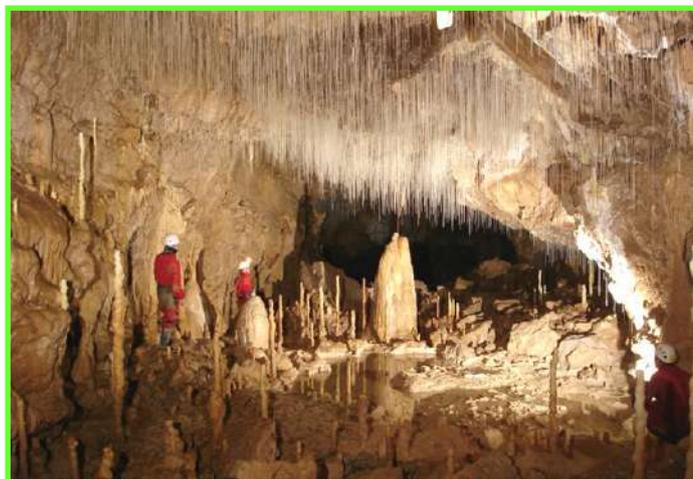
Pour garantir la relève, les membres organisent régulièrement des stages de formation et des séances d'entraînement. La spéléo est également proposée dans le cadre des Passeports Vacances des régions de Morges et Lausanne afin de faire découvrir notre activité aux enfants.

Depuis quelques années, le club dispose aussi d'une cabane dans le Jura vaudois qui a été entièrement rénovée par ses membres et qui permet de se réunir pour pratiquer différentes activités.

Nos réunions ont lieu tous les premiers mercredis du mois.

Site web : www.speleo-lausanne.ch

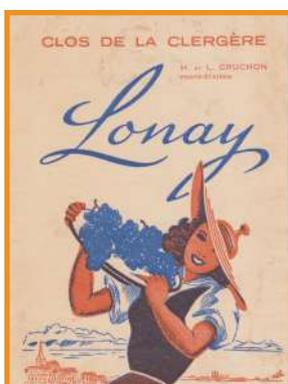
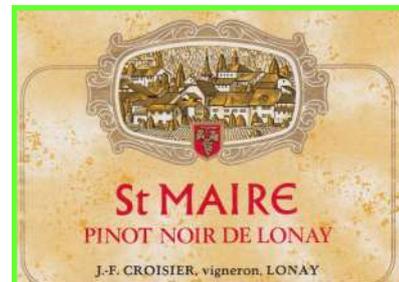
Le comité



18 Un peu d'histoire de Lonay

Un revenu :

Au Moyen âge, les propriétaires des vignes de Lonay sont nombreux et prestigieux : Chapitre de la cathédrale, moines de l'Abbaye de Joux, religieux de l'ordre de St Jean de la Chaux, religieux de l'Abbaye de Montheron, Prieuré lausannois de St Maire, clergés de Cossonay, d'Assens, de Cheseaux et de Préverenges, etc. Il y a aussi des propriétaires laïcs : des familles nobles de Lausanne, Morges, Cossonay et Yverdon. Cet intérêt pour le vin de nos coteaux n'est pas que gastronomique, le vin est une importante source de revenu et le domaine viticole un placement recherché. Une partie des redevances et taxes se paie en vin et il existe par exemple un impôt prélevé sur le vin dont le produit sert à la construction et aux réparations des murs d'enceinte de Lausanne et d'ailleurs (1365).



Le propriétaire du domaine ou un de ses représentants assiste à la vendange et vérifie la justesse de la répartition de la récolte entre son fermier et lui. Signe que les propriétaires veulent défendre leur bien : une ordonnance de l'évêque de Lausanne interdit l'importation de vin étranger, « sauf en cas de pénurie »(1398) Les appellations St Maire et Clergère sont des marques de cette époque. La cure, qui était la cave des moines de l'Abbaye de Joux rappelle également ce temps. Certainement que la tour de Lonay, dont les murs du chœur de l'église sont les vestiges, a protégé, avant que la maison de Savoie ne s'installe à Morges, les vigneron et les vignes du village contre les incursions des pillards.

Des soucis :

Les maladies de la vigne et l'alcoolisme : Jusqu'à la fin du XIXème siècle le vin est une source de richesse et même la principale denrée d'exportation du canton, devant le fromage. Mais à la fin du XIXème siècle l'oïdium (1845), le phylloxéra (1867), le mildiou (1886) viennent ruiner une partie des 60 familles vigneronnes du village. Plusieurs auront recours aux services de l'état pour survivre. Ces piètres récoltes, tout comme l'augmentation des échanges internationaux grâce à l'essor des chemins de fer, amènent dans notre pays des vins artificiels ou de mauvaise qualité qui se révèlent nocifs pour la santé physique et psychique des consommateurs.

Des anciens procès-verbaux nous disent que la consommation d'alcool fait alors des ravages dans nos quartiers. En 1895, l'abondance de la neige contraint les jeunes à l'oisiveté, ils s'adonnent à la consommation de la « piquette », sorte de vin préparé avec le marc restant au fond des tonneaux : on attribue à cette boisson 5 suicides de jeunes cette année-là.



Nos autorités se préoccupent de lutter contre le désœuvrement de la population en période hivernale. Elles appellent au secours les sociétés de tempérance et la Croix-Bleue pour des conférences « la famille et l'intempérance » (1898). Les femmes du village s'associent à une pétition cantonale en faveur d'une fermeture des établissements publics le dimanche. On encourage la création de sociétés locales susceptibles d'offrir des loisirs et des activités écartant la jeunesse d'une consommation excessive d'alcool. C'est la naissance à Lonay des sociétés locales, de la bibliothèque communale et des Unions Chrétiennes Féminines (1901) puis Masculines (les « cadets » 1906). Le malheur a suscité des réponses dont nous profitons encore.

Fête cantonale des chanteurs vaudois à Echallens le 13/14 mai et 20/21 mai 2017

Sous les couleurs éclatantes de la fleur de coquelicot, nous avons participé avec 3'000 choristes à cette magnifique fête.

Le chœur mixte La Vigneronne s'est associé pour cette occasion avec le chœur mixte La Récréation de Morges sous l'experte direction de nos deux chefs, Françoise Kissling et Alain Devalloné.

Le dimanche 14 mai, jour de la fête des Mères, notre ensemble choral mené de 75 chanteurs s'est présenté devant le jury avec un premier défi d'une lecture à vue de 50 minutes ainsi qu'un défi supplémentaire de 5 minutes. La journée fut ponctuée d'une photo de groupe et d'un repas pris sous la cantine. Une deuxième prestation a eu lieu à l'église catholique avec, au programme, des pièces de choix et une pièce imposée chantées devant jury et un nombreux public. Ce fût une expérience dynamique très enrichissante et un immense plaisir musical. Emportés par la sonorité, les phrasés et nuances ont fait la part belle à la musique.

Nous avons été récompensés par deux magnifiques diplômes avec mention « Excellent ».

Pour clore cette magnifique fête le dimanche 21 mai, un immense cortège de plus de 50 groupes a défilé dans les rues d'Echallens.

Nous avons repris les répétitions de chants pour cette nouvelle saison 2017/2018, le lundi soir à 20h00 à la salle paroissiale.

Si le cœur vous en dit « Rejoignez-nous ».

Valérie Nicaty

Présidente



COMMISSION CULTURELLE DE LONAY EVENEMENTS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNEE 2017.

La troupe **des Branle-Cloches** ... remet ça!!!

***** 27-28-29 octobre 2017 & 2-3-4 novembre 2017 *****

Pour la 7^{ème} année consécutive, la troupe de théâtre de Lonay, composée de nombreux Lè Fremi (Les Fourmis) et soutenue par votre Commission Culturelle, se produira à nouveau cet automne pour votre plus grand plaisir en présentant deux pièces de théâtre.

Il s'agit de deux compositions du maître du vaudeville, Georges Feydeau, écrites l'une en 1908 et l'autre en 1911 :

**« Feu la mère de Madame »
& « Ne te promène donc pas toute nue ».**

Avec Georges Feydeau, c'est le rire garanti du début à la fin du spectacle. Venez passer une (ou plusieurs) bonne (s) soirée (s) en compagnie des Branle-Cloches.

A vos agendas donc: les représentations sont prévues les **27, 28 et 29 octobre** ainsi que les **2, 3 et 4 novembre 2017** à la salle des Pressoirs à Lonay. Comptez deux heures de spectacle avec l'entracte de 20 minutes.

Les acteurs de cette années sont : Priska Dutoit Scheuner, Claire-Lise Paquier, Frédéric Annen, André Bugnon, Cyril Martin et Alain Perriard. Mise en scène de Yves Scheuner.

Comme d'habitude, il y aura une buvette et petite restauration.

Chapeau à la fin du spectacle...

Bio du nouveau metteur en scène: né en 1992 à Lausanne, Yves Scheuner a d'abord découvert le théâtre au sein de l'école Diggelmann.

Sa maturité en poche, il décide de se consacrer entièrement au théâtre et passera trois ans auprès du Maître Jean-Laurent Cochet à Paris pour travailler le répertoire.

De retour sous nos latitudes, il cofonde la troupe De Chimères en Silènes avec l'envie d'offrir au public des pièces qui remettent le texte au centre, sans artifice.

En parallèle d'une formation en ébénisterie, il a depuis monté plusieurs spectacles et créations dans différents théâtres et cafés romands.

C'est avec plaisir et intérêt qu'il s'est investi en tant que metteur en scène aux côtés des Branles-Cloches en septembre 2016.



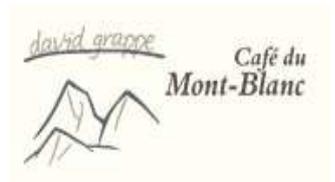
Yves Scheuner, nouveau metteur en scène

Le 2 décembre 2017

Lonay s'apprête à vivre une soirée hors réalité....

Imaginez...

Autour d'un repas gastronomique concocté par le **Chef du Café du Mont-Blanc, David Grappe**, vous allez vivre diverses expériences...



Etat modifié de conscience, divinations, prédictions, influence et manipulation... spectacle présenté par **Nicolas Burri, Mentaliste.**

Une soirée durant laquelle nos certitudes laisseront place aux doutes, au questionnement et l'incompréhension du monde qui nous entoure.

Une soirée qui ne vous laissera pas sans interrogations...

Prix repas & spectacle : plus d'informations à suivre.

Réservations dès le 23 octobre 2017 :

par téléphone au 079 301 29 32 de 16h à 19h

**La troupe des
BRANLE-CLOCHES
présente :**

Deux pièces de Georges Feydeau

« Feu la mère de Madame »
&
« Mais n'te promène donc pas toute nue ! »

Mise en scène : Yves Scheuner

Entrée libre Petite
Chapeau à la sortie Restauration

Ouverture des portes 1 heure
avant la représentation

À la salle des Pressoirs de Lonay
27 et 28 octobre à 20h30
2, 3 et 4 novembre à 20h.30
Le 29 octobre à 17h00

Infos et réservations :
079 412 27 32



Nicolas Burri, mentaliste

« Les apéros du Centre »

Les 1er et 3ème mercredis du mois, de 17 à 19 heures
Venez prendre un apéro au Centre Paroissial
(chemin de la Riaz 4).

Profitez de cette rencontre pour :

- faire connaissance,
- retrouver des amis,
- communiquer les informations de vos sociétés,
- donner rendez-vous aux membres de votre comité,
- goûter les spécialités "solides" des uns ou des autres,
- bref, tisser les liens qui font vivre le village.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir
dès le mercredi 4 octobre 2017

Le comité de gérance du Centre :

Michèle Meyer, Nicole Aeberhard, Sylvie Jaquet,
Patrick Paquier et François Bonzon



Pédibus

Marcher pour aller à l'école, c'est bon pour le moral !

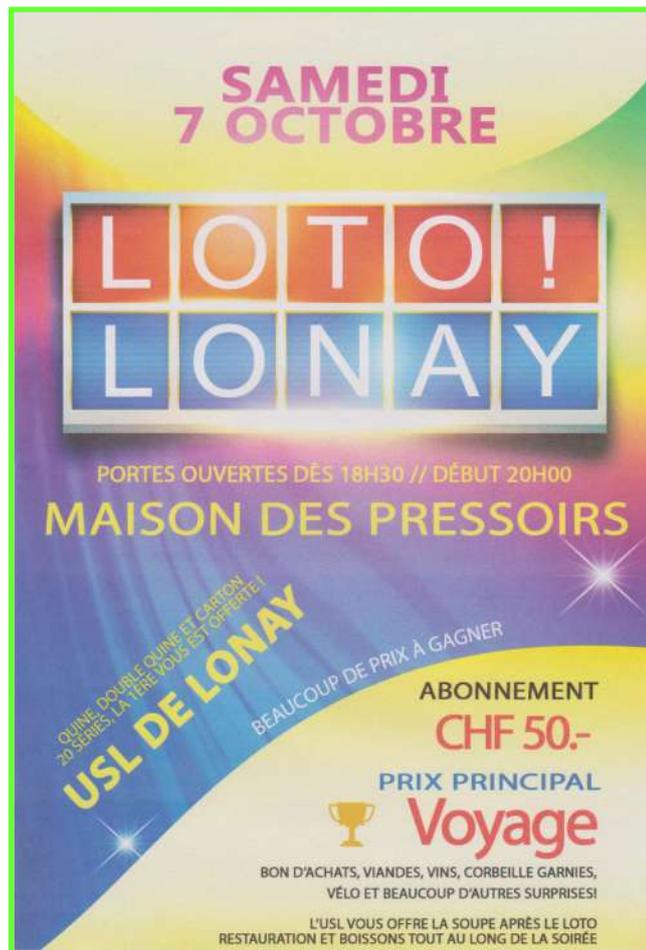


Le Pédibus, un système d'accompagnement pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte, est une invention qui change la vie !

L'itinéraire de la ligne de Pédibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le "conduire", une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pédibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pédibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

Les parents intéressés à mettre sur pied une ligne de Pédibus peuvent faire appel à la Coordination qui les soutient dans leur organisation et fourni gratuitement le matériel utile ainsi qu'une assurance auprès du Bureau de prévention des accidents.

Comment ça marche ? Voir site web : <http://www.pedibus.ch/pedibus/fonctionnement>



Gym dames - Sous-section féminine

Trois rendez-vous hebdomadaires à la Halle des sports :

Le jeudi matin de 10h10 à 11h10, gym Parents-Enfants.

Papa, maman, grands-parents, nounou, ou autres personnes proches de l'enfant : venez partager un moment de complicité et expérimenter des activités motrices adaptées aux enfants dès 2 ans ½ et jusqu'à l'entrée à l'école.

Jeudi soir de 20h00 à 21h15

Grâce à différentes approches, nous développons souplesse, endurance et renforcement. Les cours sont adaptés à tout âge et niveau.

Chaque 1^{er} jeudi du mois, un cours plus intense au niveau cardiovasculaire permet de se défouler et transpirer.

Le vendredi de 16h15 à 17h15, le groupe des enfantines accueille les enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} année primaire.

Les leçons utilisent les engins et du matériel pour développer les habilités sportives et les jeux permettent de travailler l'esprit d'équipe.

Certaines périodes de l'année sont propices à des activités particulières : visite du Père Noël chez les Parents-Enfants, séance de gym avec les parents du groupe enfantines ou sortie en forêt.

Les dames ne sont pas en reste avec les soupers, sortie annuelle ou balade pour fêter l'été.

Vous êtes tentées ? N'hésitez pas à venir faire un essai, nous vous accueillons avec plaisir !

Pour plus de renseignements concernant :

Les groupes enfants : Claire-Lise Paquier 021 801 06 40

Le groupe dames : Sandrine Guillin Borremans 079 460 55 72





Association de l'Epicerie de Lonay : 2007 - 2017

Après un nouveau visuel pour le sac à commission en tissu de l'Epicerie, le comité a souhaité encore mieux communiquer grâce à la création de son nouveau site Internet (www.epiceriedelonay.ch) et en continuant à animer régulièrement sa page Facebook.

Au niveau festif, après l'apéritif du 16 juin dernier, le comité vous invite cordialement à un concours de gâteaux d'anniversaire organisé dans le cadre de la semaine du goût le jeudi 21 septembre.

Puis une conférence dégustation marquera les 10 ans de la création de l'association le 26 octobre avec la participation d'Yvan Schneider, président de Slow Food Vaud. Et dès maintenant, vous trouverez aussi dans les rayons un pain, un vin et une bière préparés exclusivement pour les 10 ans de l'Association de l'Epicerie.

Parmi les autres bonnes nouvelles, vous aurez peut-être découvert de nouveaux visages au sein des bénévoles, bienvenue à elles, et grâce à votre fréquentation de ce printemps, nous avons pu maintenir notre chiffre d'affaires au niveau de l'an dernier.

C'est donc sur des notes toutes positives que l'ensemble de votre comité vous souhaite un bel automne !

Les manifestations de l'association de l'épicerie

21 septembre

Dans le cadre de la Semaine du Goût, l'Association de l'Epicerie de Lonay organise un concours de gâteaux d'anniversaire.

Qui réalisera le plus beau gâteau ? A vous d'en décider...

10 gâteaux seront soumis à votre jury et venez les déguster et souffler les 10 bougies le jeudi 21 septembre à 18h00

26 octobre

Conférence-dégustation avec Yvan Schneider, président de Slow Food Vaud et auteur de l'ouvrage « une petite histoire de l'alimentation en Suisse », invité par l'Association de l'Epicerie de Lonay dans le cadre des festivités de son 10^{ème} anniversaire. *Salle de Paroisse dès 19h00*

25 Epicerie - une bénévoles

Une bénévoles de l'épicerie

Aline Galland a rejoint l'équipe des bénévoles cette année. Elle travaille à l'épicerie les vendredis après-midis.

Les produits qu'elle apprécie à l'Epicerie sont les produits artisanaux et de proximité comme les huiles et vinaigres, moutardes et encore les préparations aux artichauts ou à la roquette.

Dans son travail à l'Epicerie ce qu'elle apprécie c'est de découvrir les envies et les besoins des clients, et d'échanger avec eux.

Lonay est pour elle un village idéal par son calme, la proximité de tous les services et un voisinage fort sympathique.



La Caponata d'Aline

Pour l'été, Aline nous propose la recette de la Caponata pour 6 personnes :

2 aubergines
2 poivrons
3 oignons
1 branche de céleri (facultatif)
100g d'olives vertes dénoyautées
50g de câpres
1 verre de vinaigre de vin
sel et poivre

(Vous pouvez varier les légumes avec courgettes, champignons de Paris, tomates...)

Couper tous les légumes en gros dés.

Cuire séparément chaque légume en commençant par les oignons puis aubergines, poivrons, céleri.

Remettre tous les légumes dans la casserole, ajouter sel, poivre, vinaigre et câpres, cuire à feu doux 10 minutes puis mettre dans un plat au frais.

Manger bien froid.

La Caponata est encore meilleure après un ou deux jours. Bon appétit !





Beat Von Glutz-Ruchti
né le 8 août 1913



Ruth Frei
née le 4 août 1927



Ulla Gueissaz
née le 30 août 1927





Infos en bref

Prochaines séances du Conseil communal :

mardi 24 octobre 2017

mardi 12 décembre 2017

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés
sur notre site Internet : www.lonay.ch

Prochain journal

Parution décembre 2017

Rédaction :
Administration communale

Chantal Senerchia

(021 804 74 72)

controle@lonay.ch

